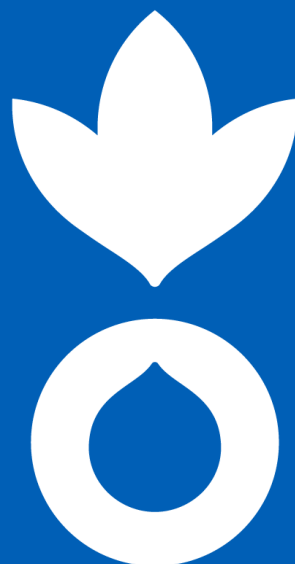


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Ressources fourragères en diminution, bien que toujours suffisantes
- Dégradation de l'état corporel du bétail
- Augmentation du prix des céréales
- Hausse des prix des petits ruminants
- Termes de l'échange défavorables aux éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso. Il est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L), Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B).

Ce bulletin entre dans le cadre de deux projets majeurs : le projet transfrontalier d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire YERETALI, entre la République de Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire, financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD) ; et le projet Portefeuille Thématique Climat Sahel (PTCS) SIT Sahel II, financé par l'agence de développement belge ENABEL. La vocation de ces projets est d'appuyer les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) nationaux dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

Notre démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles du RBM, de Tdh-L et de RECOPA sous la supervision de ACF, et de sites sentinelles de VSF-B, ainsi que l'exploitation de données satellitaires accessibles sur le site www.geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent au total 51 sites sentinelles répartis sur 18 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L, et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Elles sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet Rangeland and Pasture Productivity (RAPP), une initiative du Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring (GEOGLAM).
Les informations, issues des observations du capteur satellitaire MODIS, détaillent la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétiquement active) et sèche (photosynthétiquement non-active). Elles sont accessibles en temps réel sur le site de GEOGLAM, avec une mise à jour mensuelle depuis 2001 et une résolution de 500m.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne.
Fruit de recherches financées par divers programmes de développement technique de la Commission Européenne, ce produit s'appuie sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne (ESA).



TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants.....	1
Contexte.....	4
Situation pastorale.....	4
Localisation des relais sentinelles	4
Concentrations et mouvements.....	5
État des pâturages	6
Ressources en eau et sources principales d'abreuvement.....	8
Feux de brousse	10
Vols de bétail, conflits et insécurité	10
État d'embonpoint et de santé des animaux	12
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail..	15
Situation des marchés.....	17
Marchés à bétail et des produits agricoles.....	17
Termes de l'échange	20
Conclusion	22
Perspectives et recommandations.....	22
Informations et contacts	23
Partenariats	23
Financements.....	23



seules les localisations ayant fait l'objet d'une collecte durant la période concernée sont prises en compte pour le traitement dans ce bulletin.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La figure 2 indique les mouvements des troupeaux au niveau des zones suivies couvrant la période de février – mars 2025. Cette carte met en évidence des zones de concentrations animales de moyennes à fortes dans la majorité des sites d'observation.

Nous enregistrons davantage de fortes concentrations dans le grand ouest qui constitue, aujourd'hui, une des zones d'accueil principales à l'intérieur du pays. Cela concerne les communes de Kourouma, Samorogouan, Satiri (région des Hauts Bassins), Loumana, Niangoloko, Tiéfora, Sidéradougou, Mangodara et Banfora (région des Cascades), et de Bindé, Guiaro (Centre Sud). Des zones de concentration anormales sont également enregistrées dans les régions du Sahel, zone à fort défis sécuritaires où éleveurs se regroupent autour des grands centres urbains. Il s'agit des communes de Dori et Gorom-Gorom (Sahel). Dans les autres zones, les concentrations animales sont moyennes, exceptées les communes à fort défi sécuritaire où les concentrations sont faibles voire très faibles : Seytenga et de Déou dans le Sahel, Peni dans les Hauts Bassins, Ouéléni, Moussodougou et Douna dans les Cascades, Gaoua, Batie et Bousoukoulou dans le Sud-Ouest.

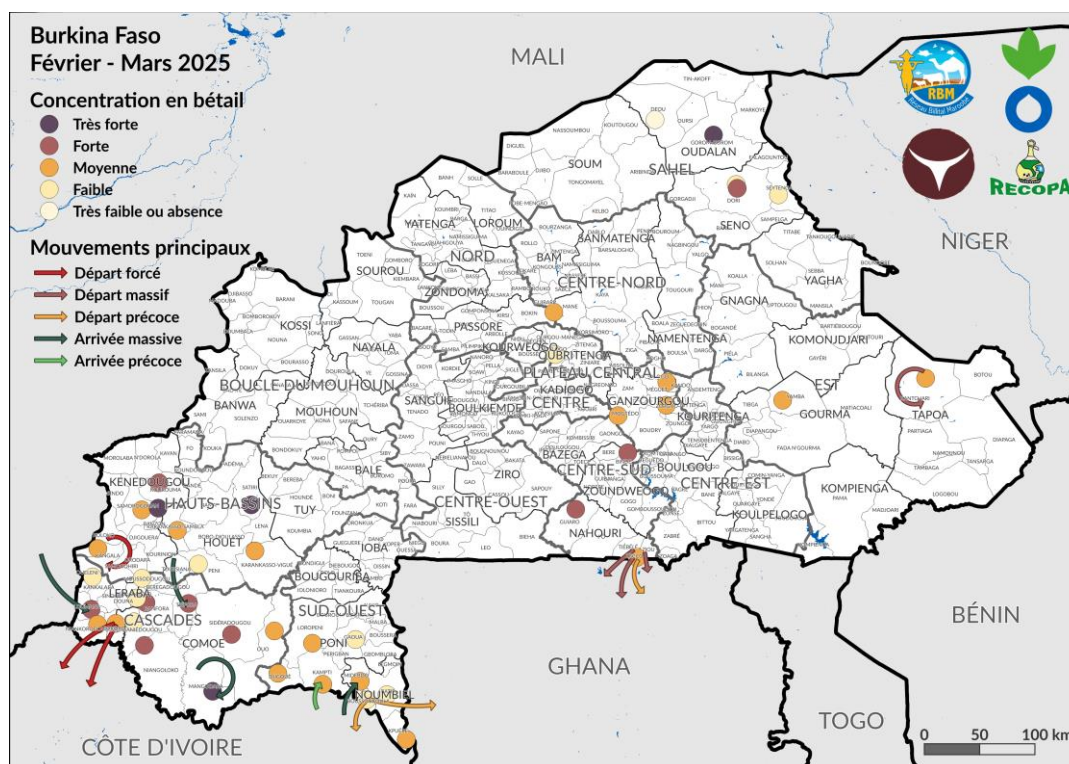


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

Par rapport aux mouvements des troupeaux au cours de la période (Février – Mars 2025), des départs massifs ont été enregistrés à l'intérieur de la commune de Kantchari à l'Est, de la commune de Zecco dans le Centre Sud vers le Ghana. Plusieurs départs forcés ont été enregistrés : de la commune de Koloko vers Kangala dans les Hauts Bassins, et de Dakoro en direction de la Côte d'Ivoire. Des départs précoces ont également été notés,



avec des mouvements de Boussoukoula (Sud-Ouest) vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi que de Zecco vers le Ghana. Deux types d'arrivées significatives ont été rapportées. Premièrement, au sein de la commune de Mangodara (Cascades), des arrivées massives de bétail ont eu lieu, convergeant vers le chef-lieu depuis différentes localités. Deuxièmement, les communes de Kampti et Midébdou (Sud-Ouest) ont accueilli des arrivées précoces et massives d'éleveurs venus de la Côte d'Ivoire.

ÉTAT DES PÂTURAGES

En février-mars 2025, la couverture végétale s'est avérée moyenne, oscillant entre 40 % et 60 %. Au nord et au sud, une nette variation a cependant été observée, pouvant parfois atteindre 80 % dans les zones méridionales. Inversement, certaines communes du nord ont enregistré des taux plus bas, entre 30 % et 50 % voire ponctuellement 60 %.

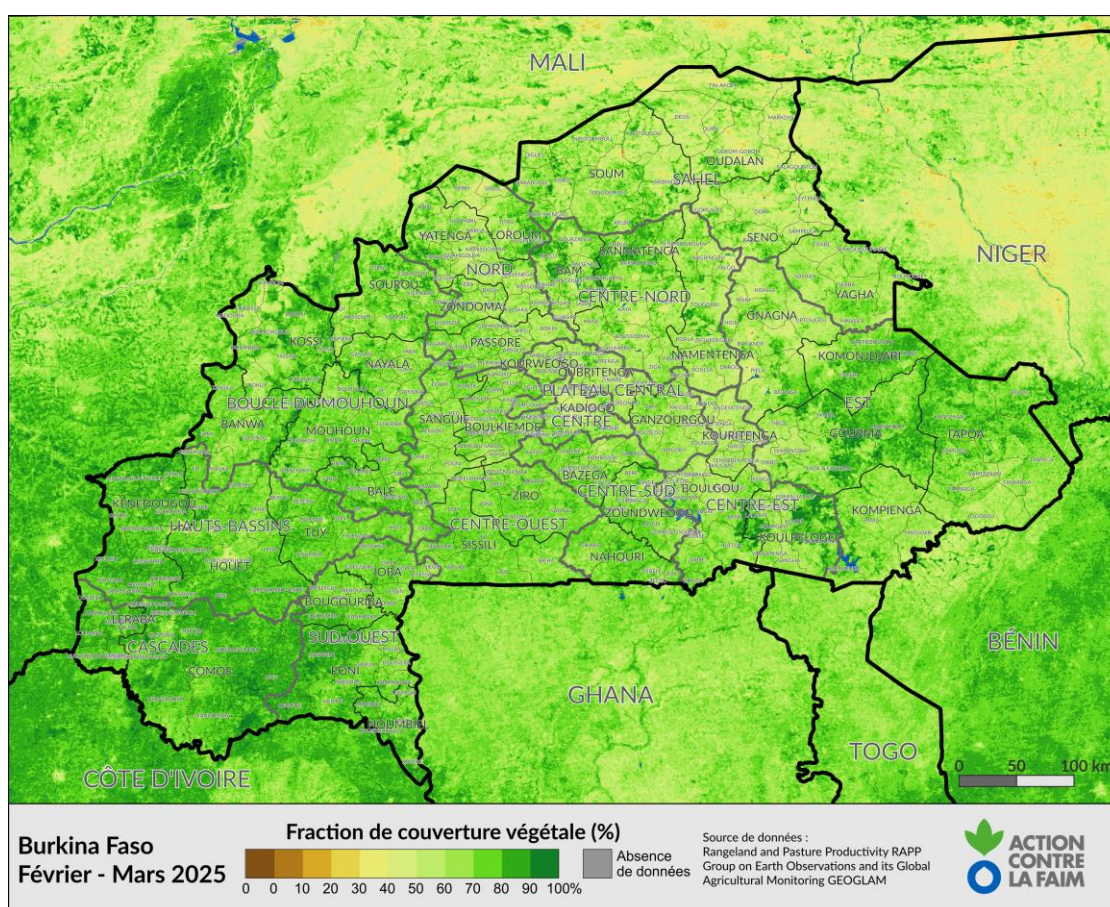


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

La figure 4 illustre la situation des ressources fourragères telle que rapportée par les relais sentinelles. Elle révèle une disponibilité fourragère globalement faible à moyenne sur la majorité des sites suivis pour la période. Plus précisément, 12 sites ont enregistré une disponibilité suffisante, dont 2 dans les communes de Déou et Dori (Sahel), et 2 dans celles de Zecco et Guiaro (Centre-Sud). Nous avons également noté 12 sites avec une disponibilité moyenne et 18 avec une disponibilité insuffisante de pâturage. La situation est particulièrement préoccupante autour des sites présentant un déficit fourragier puisqu'ils combinent une forte concentration du bétail et une réduction de la mobilité du cheptel.

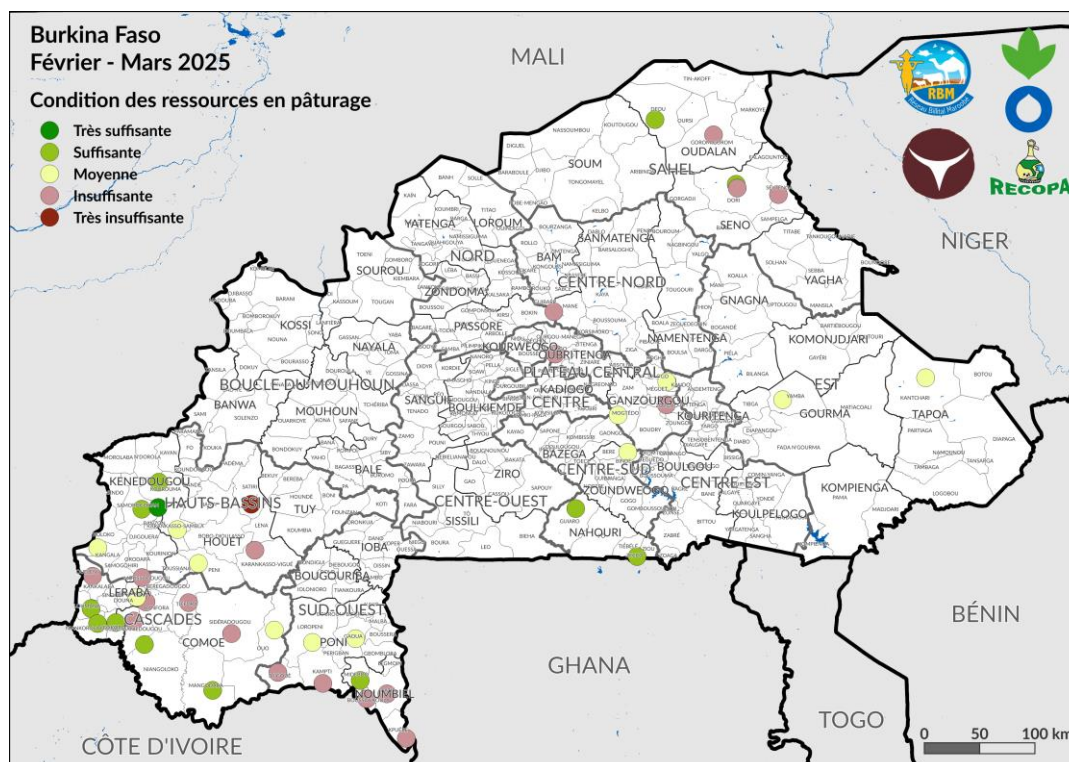


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

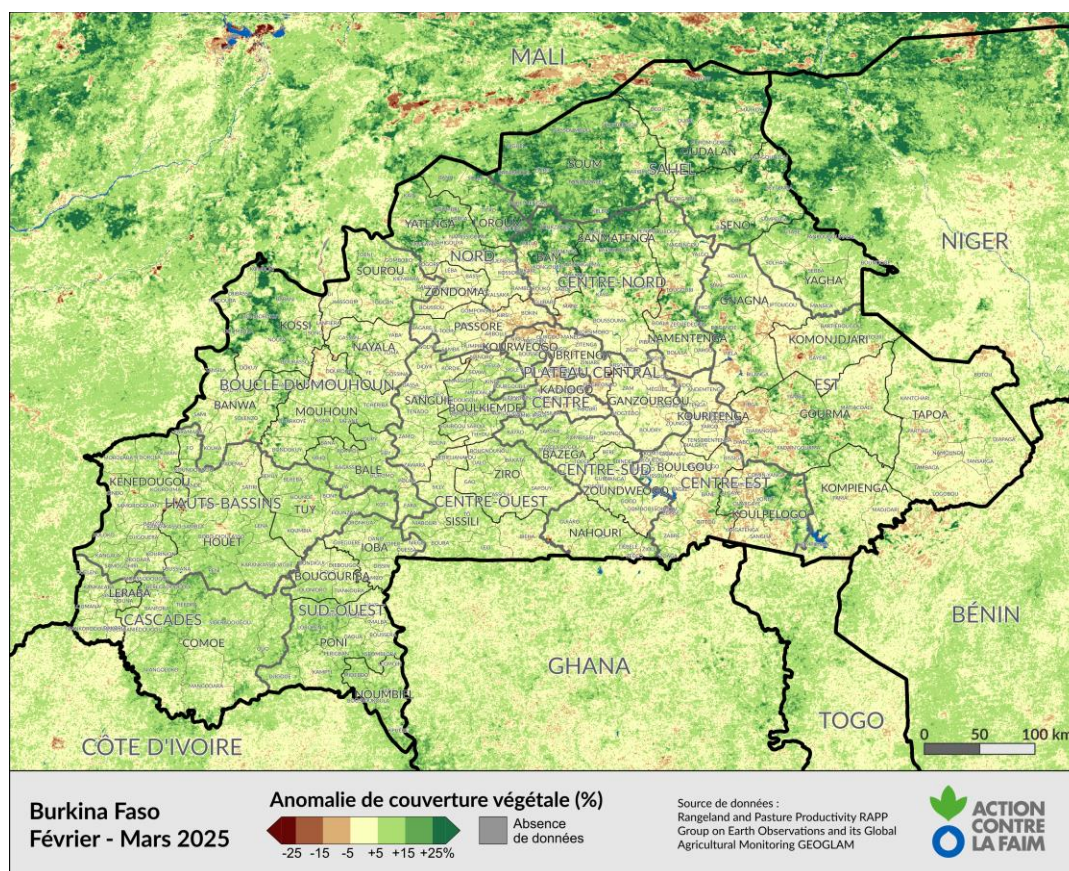


Figure 5 – Anomalie normalisée de production de biomasse la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso



RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

L'état des ressources en eau est une composante essentielle du suivi des conditions et du contexte pastoral.

La figure 6 présente l'anomalie de la présence d'eau de surface pour la période de février-mars 2025. Une anomalie négative y est constatée sur une grande partie du territoire national. Cependant, une anomalie positive est observée spécifiquement dans les provinces du Séno et de l'Oudalan (Sahel), ainsi que celles de Kompienga et Tapoa (Est).

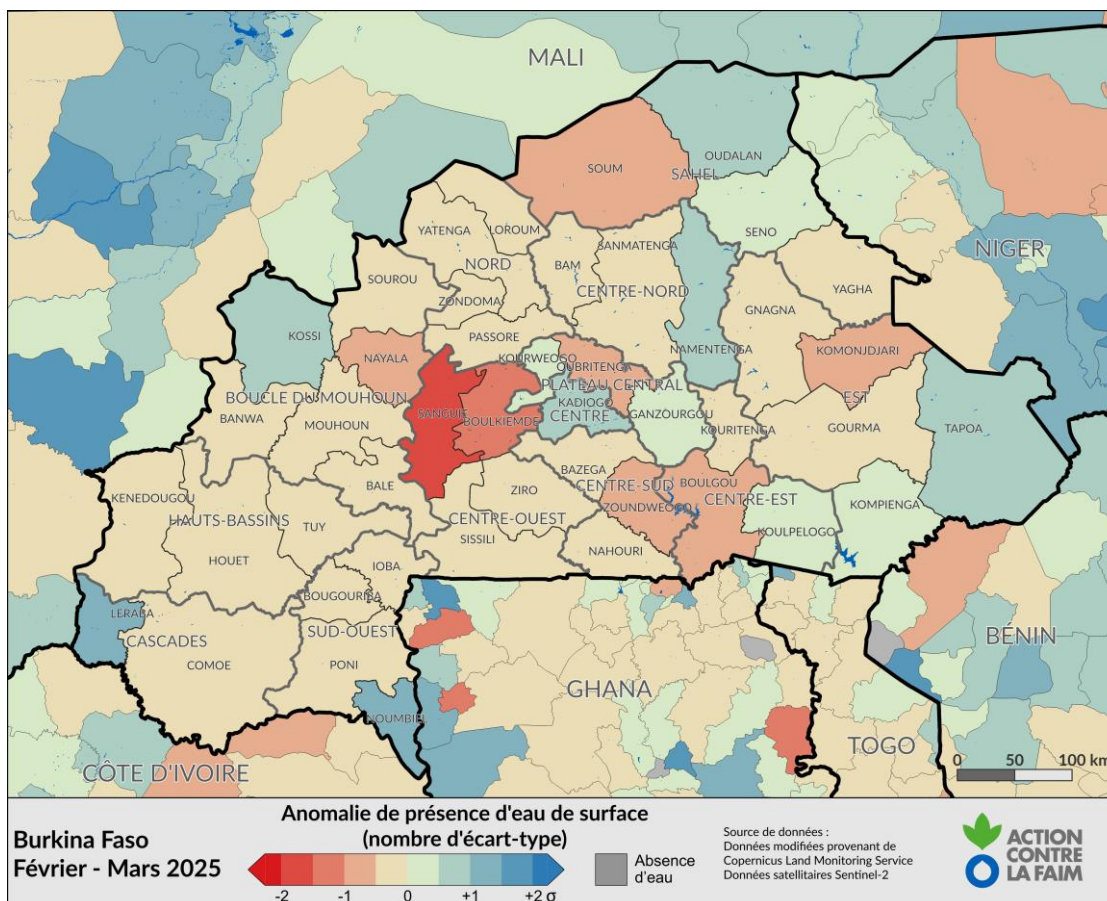


Figure 6 - Anomalie de présence d'eau de surface sur la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

En complément de cette analyse des anomalies, les figures 7 et 8 détaillent respectivement la disponibilité des ressources en eau et les principales sources d'abreuvement utilisées par le bétail.

La figure 7 révèle une disponibilité en eau globalement faible à moyenne pour la majorité des sites suivis. Une quantité suffisante d'eau est estimée sur 12 communes, à savoir Déou, Dori, Seytenga (Sahel) ; Zecco et Guiaro (Centre-Sud) ; Midébdou (Sud-Ouest) ; Niangoloko et Douna (Cascades) ; et Kangala, Karangasso-Sambla, Kourouma et Samoroghan (Hauts Bassins).

La figure 8, quant à elle, met en lumière les pratiques d'abreuvement, montrant que durant février-mars 2025, les rivières et barrages constituaient les sources majoritaires (environ 19 sites), suivis par les puits (une dizaine de sites). Les mares et forages étaient moins fréquemment utilisés (7 et 6 sites respectivement). Cela indique que les éleveurs et



éleveuses ont moins sollicité les sources d'eau souterraine sur cette période, l'eau de surface étant présente en quantité adéquate en début de soudure cette année.

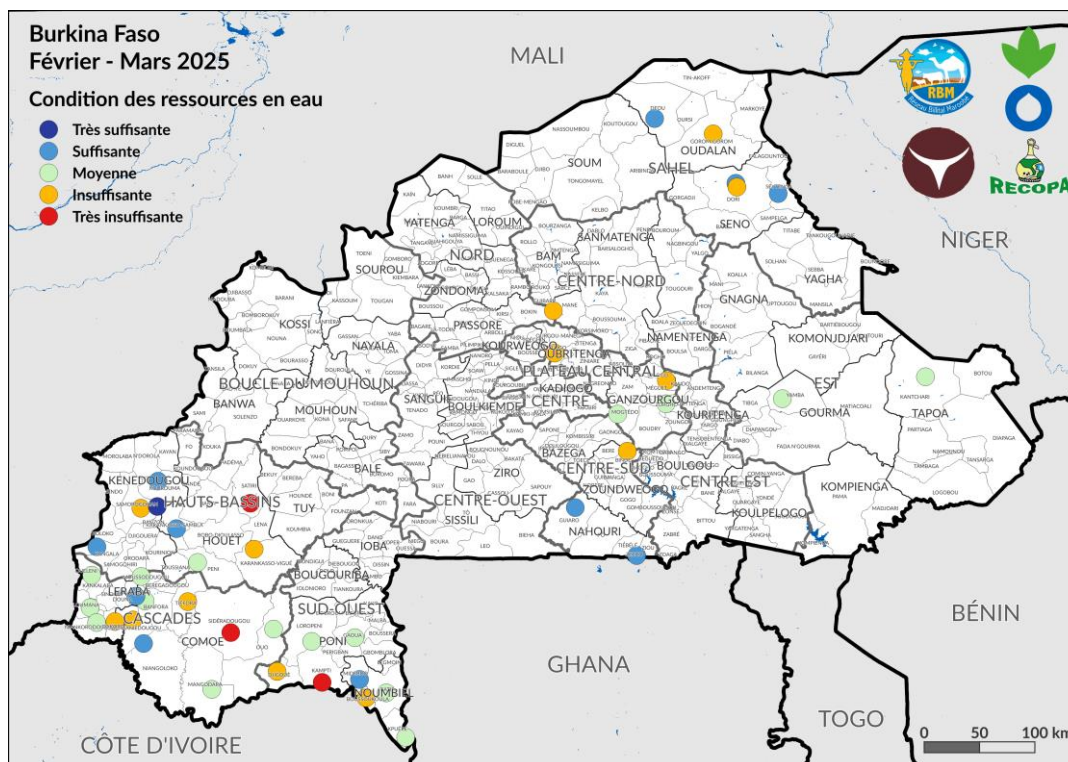


Figure 7 – Condition des ressources en eau pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

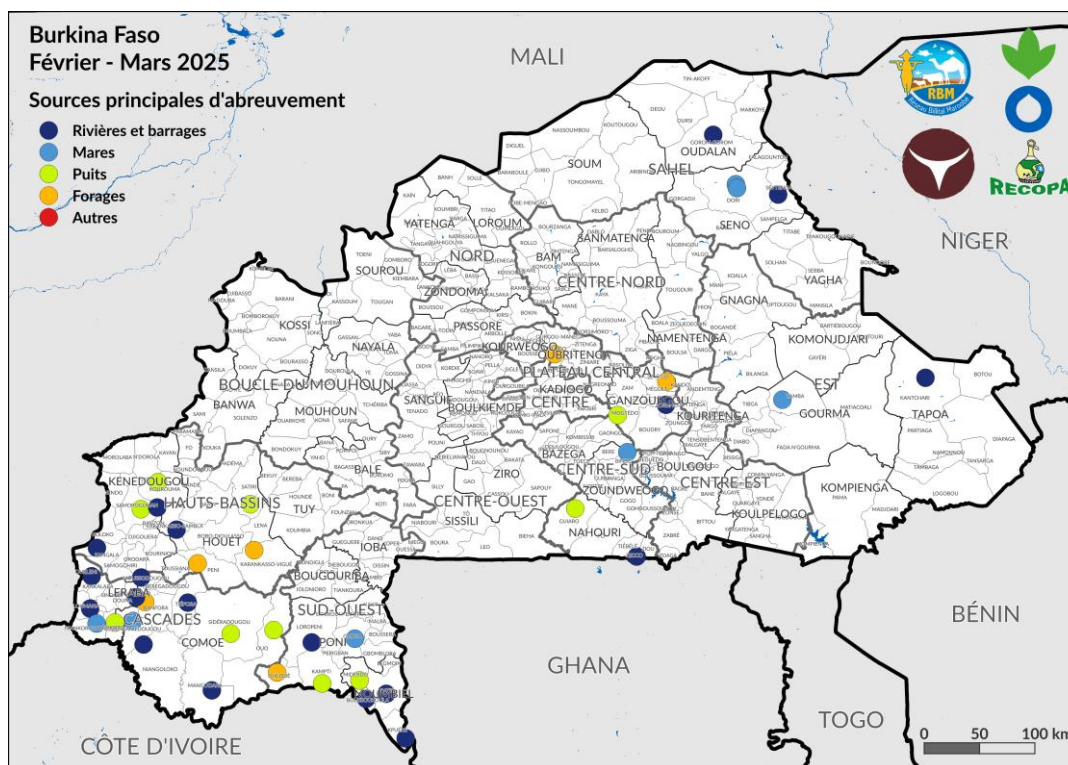


Figure 8 – Principales sources d'abreuvement rapportées pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso



FEUX DE BROUSSE

La figure 9 illustre la situation des feux de brousse au niveau des différents sites d'observation (Février – Mars 2025). Au cours de cette période, 15 feux ont été enregistrés : 3 feux de très grande taille dans les communes de Zecco (Centre-Sud), Karangasso-Sambla (Hauts Bassins) et Kpuérè (Sud-Ouest) ; 10 feux de grande taille dans celles de Seytenga (Sahel), Peni et Kangala (Hauts Bassins), Tiéfara et Sidéradougou (Cascades), Midedbo, Gaoua, Loropeni et Boussoukoula (Sud-Ouest) ; et 2 feux de petite taille à Lena, et Karangasso-Vigué (Hauts Bassins).

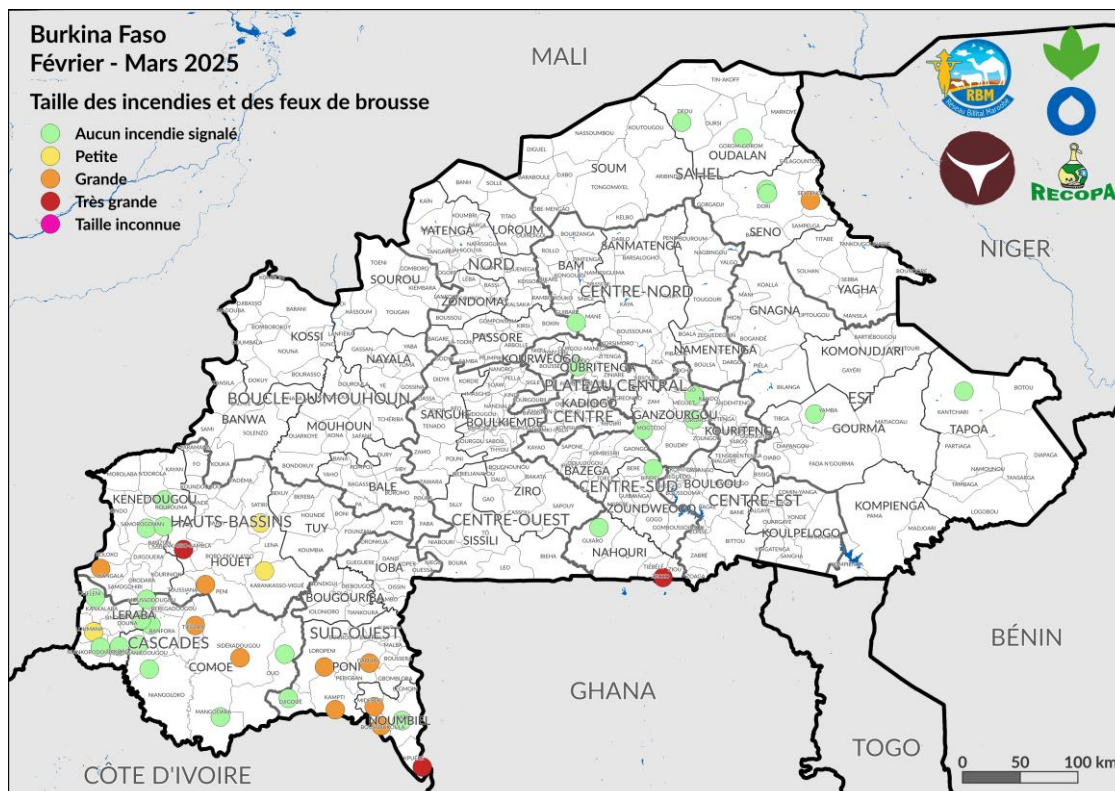


Figure 9 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

Les feux de brousse ont un impact direct sur la disponibilité du fourrage, d'autant plus que les communes ayant enregistré les feux de brousse sont celles à forte concentration de bétail. Il est à prévoir une conséquence sur la mobilité du bétail de ces zones. Tenant compte de la période, les feux dans le grand Ouest peuvent être liés aux techniques culturales.

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les figures 10 et 11 représentent respectivement les cas de vols de bétail, de conflits et d'insécurité. Plusieurs signalements de vols de bétail sont rapportés à l'ouest du pays. Comparativement à la période de surveillance précédente, une diminution de cas de vols de petits et gros bétails est à souligner. Au total, 6 cas ont été enregistrés dans les communes de Kourouma et Kangala (Hauts Bassins), Mangodara (Cascades), Midedbo, Kampti et Djigoué (Sud-Ouest).



La plupart des cas de vols ont été signalés dans les zones transfrontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire et avec le Mali. Ces zones sont fragilisées par le contexte sécuritaire. Les éleveurs ont eu davantage tendance à parler d'enlèvement que de vol de bétail au vu de l'ampleur du phénomène.

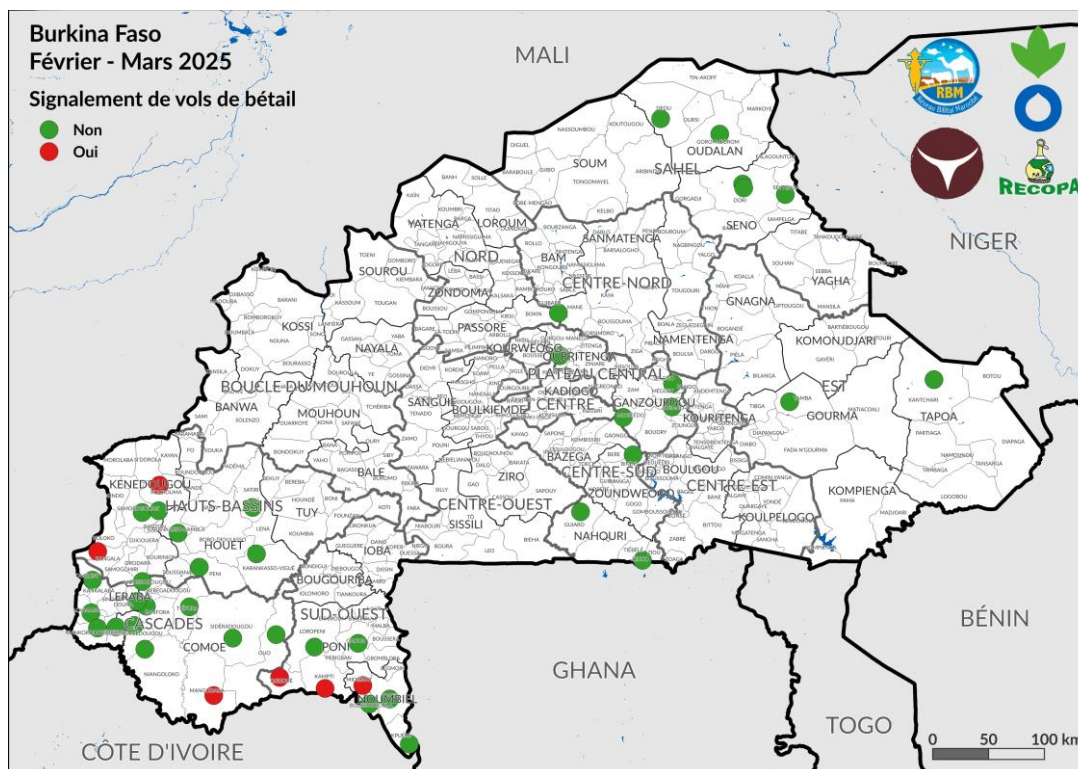


Figure 10 – Vols de bétail signalés pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

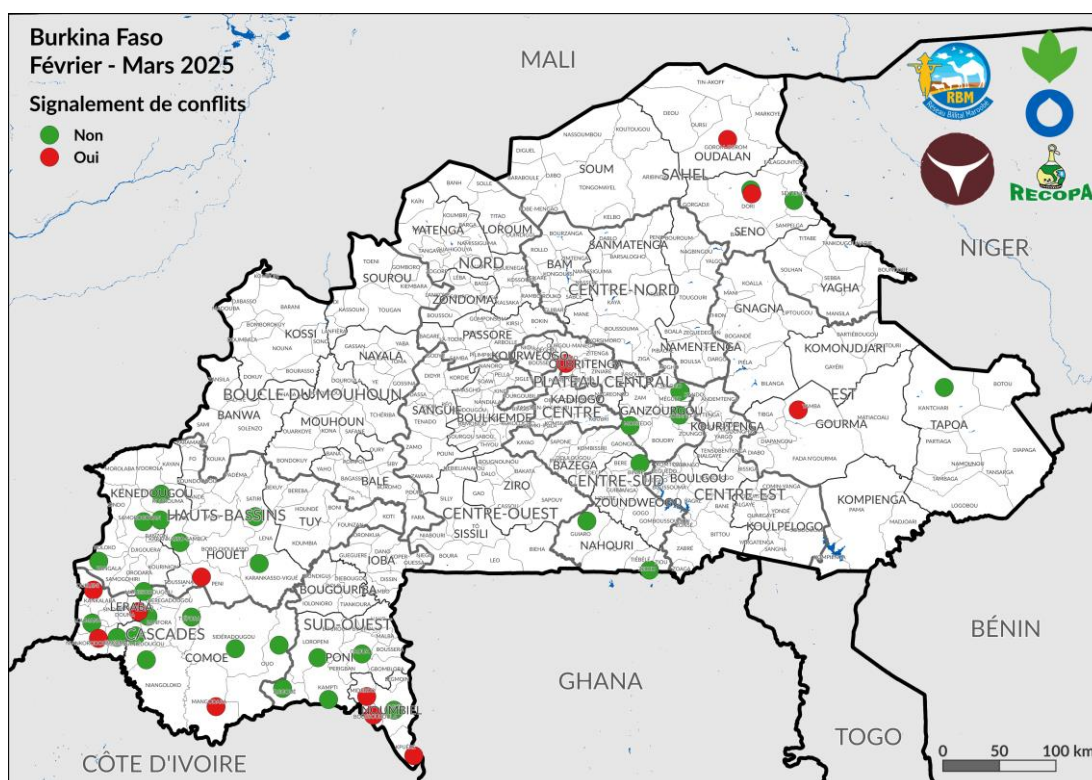


Figure 11 – Conflits signalés pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso



La figure 11 illustre la situation des conflits survenus entre février et mars 2025. Durant cette période, douze cas de conflits impliquant des éleveurs ont été recensés dans des zones déjà fragilisées par les vols et les défis sécuritaires. La présence des groupes armés terroristes (GAT), combinée aux tensions autour de l'accès aux ressources pastorales, a exacerbé les frictions entre éleveurs et agriculteurs. Un facteur clé de ces conflits est la réduction de la mobilité du bétail due à l'activité des GAT.

Parallèlement, plusieurs événements sécuritaires ont été signalés. Ces incidents ont été enregistrés dans les régions du Sahel, de l'Est, du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins. Ces événements ont eu un impact direct sur la mobilité du bétail, forçant les troupeaux à se déplacer vers des zones plus ou moins sécurisées, y compris vers les pays voisins : la Côte d'Ivoire et le Ghana.

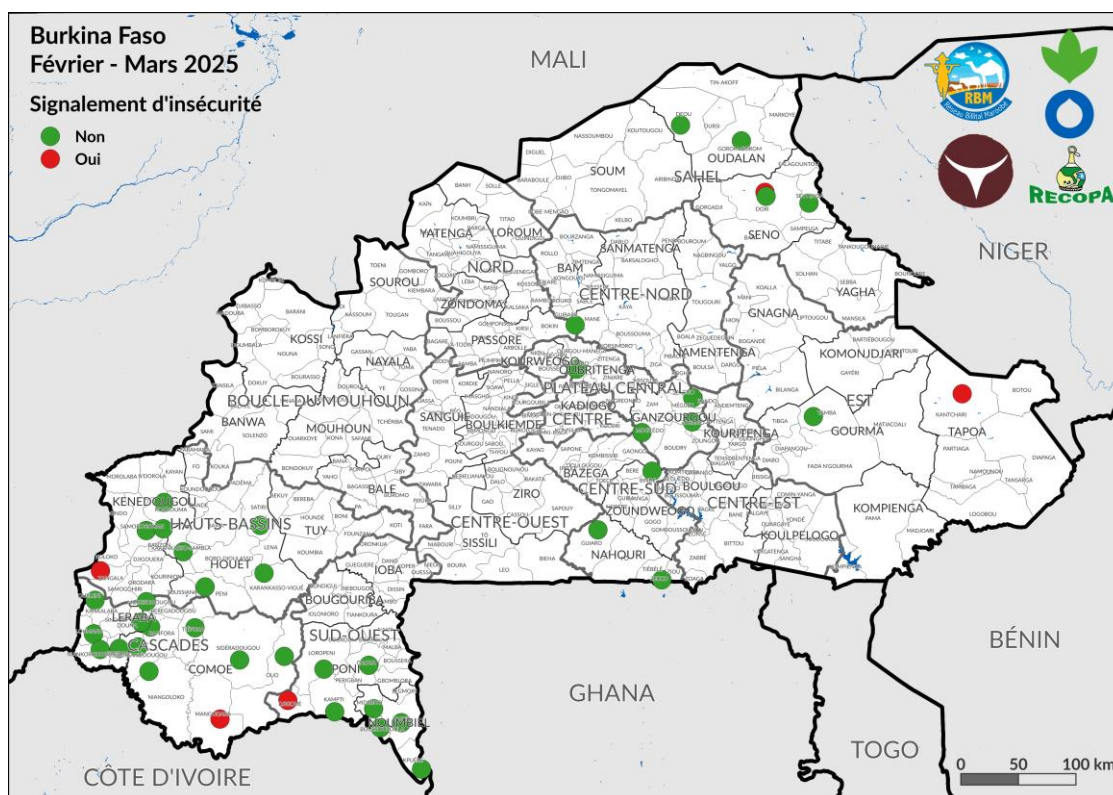


Figure 12 – Évènements d'insécurité signalés pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les figures 13 et 14 illustrent respectivement l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Globalement, leur condition varie de bonne à moyenne. Une dégradation de l'état d'embonpoint est notable par rapport à la période précédente, indiquant une diminution des ressources pastorales. Cette situation s'explique par la réduction de la mobilité du bétail et l'inaccessibilité de certains espaces pastoraux.

Dans les communes de Yamba, Dapélogo, Léna, Niankorodougou, Mangodara et Batié, l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants a été jugé médiocre. Cette dégradation est principalement due au contexte sécuritaire qui entrave la mobilité dans ces provinces. Une exception est à noter pour les provinces du Houet et du Poni, où la situation peut s'expliquer par un afflux important d'éleveurs et éleveuses.

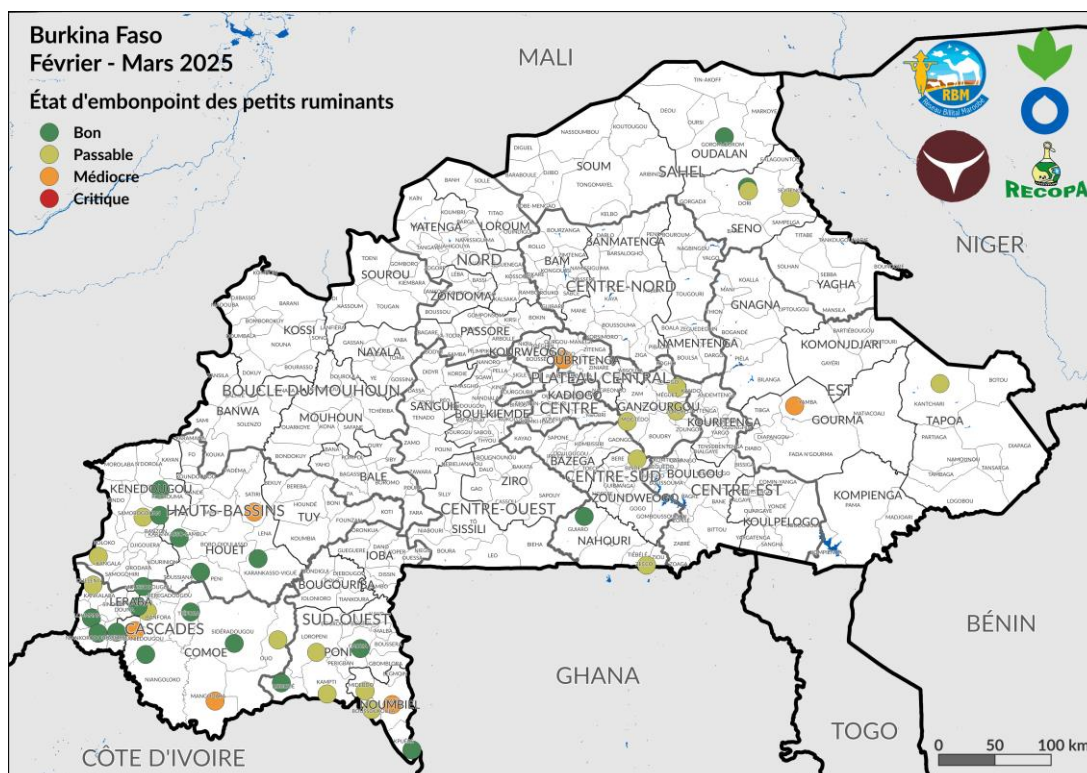


Figure 13 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

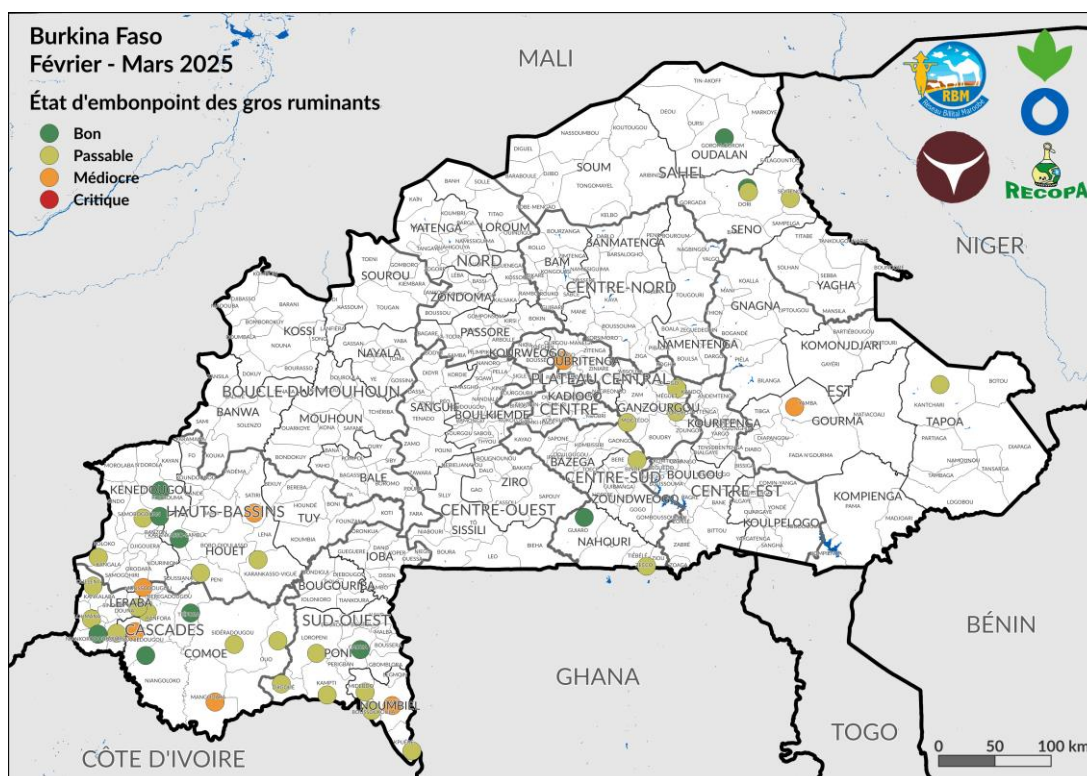


Figure 14 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

Les figures 15 et 16 montrent la présence des maladies et principales causes de mortalités animales. Durant la période de février - mars 2025, 4 cas de suspicions de maladies



animales ont été signalés sur l'ensemble des sites dans le grand Ouest (Hauts Bassins, Cascades et Sud-Ouest). Seuls 3 cas de mortalité ont été signalés, liés à des maladies animales.

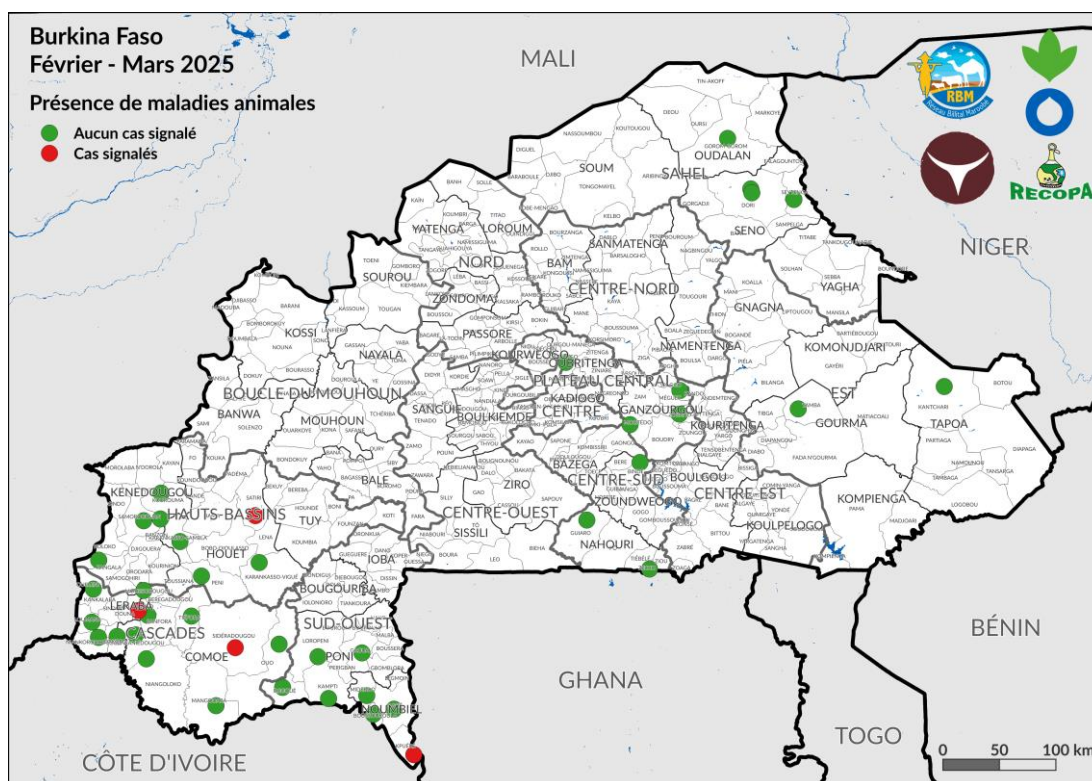


Figure 15 – Présence de maladies animales signalée pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

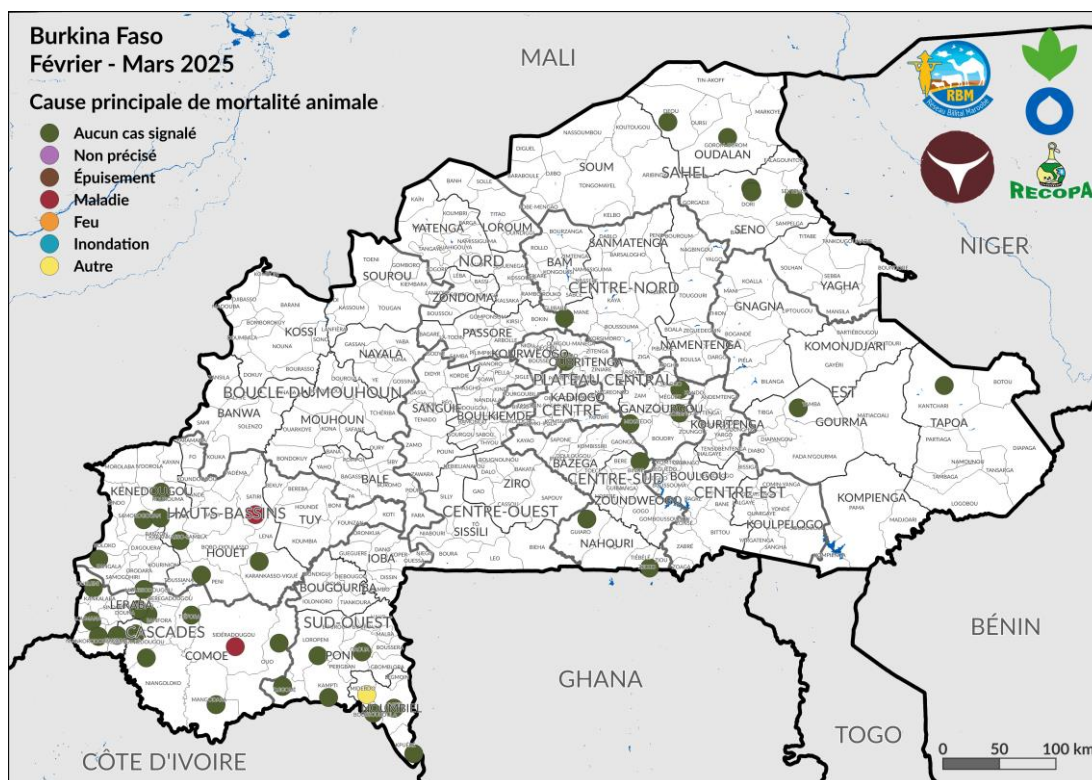
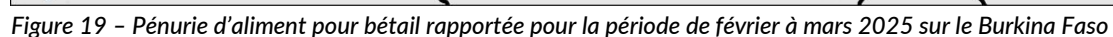
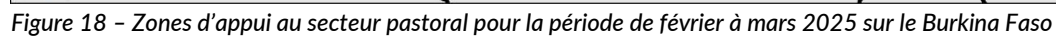


Figure 16 – Cause principale de mortalité animale rapportée pour la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso







SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Pour la période d'analyse de février - mars 2025, les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du sorgho et de l'aliment bétail usinés, dits sous-produits agro-industriels (SPAI), sont consignés dans le Tableau 1. Ce premier tableau fait également état des termes de l'échange bétail contre céréale.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période de février à mars 2025 sur le Burkina Faso

Région	Province	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
		Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Cascades	Comoe	23 929	63 214	588	389	256	335	93	247
	Leraba	25 500	59 000	580	370	430	288	59	137
	Moyenne	24 583	61 458	585	381	335	318	73	183
Centre-Nord	Bam	30 000	60 000		300	250	300	120	240
	Moyenne	30 000	60 000		300	250	300	120	240
Centre-Sud	Nahouri	23 875	46 375	600	275	238	450	101	195
	Zoundwéogo	45 000	45 000	500	275	263	285	171	171
	Moyenne	30 917	45 917	567	275	246	368	126	187
Est	Gourma	70 000	87 500	700	375	350	260	200	250
	Tapoa	30 000	50 000	900	666	500		60	100
	Moyenne	50 000	68 750	800	521	425		118	162
Hauts-Bassins	Houet	23 531	67 813	575	297	213	271	111	319
	Kénédougou	35 875	61 875	500	292	233	245	154	265
	Moyenne	29 703	64 844	543	295	221	258	134	293
Plateau Central	Ganzourgou	23 333	44 583	617	287	225	338	104	198
	Oubritenga	25 000	50 000	500	280	320	325	78	156
	Moyenne	23 750	45 938	588	285	249	335	95	185
Sahel	Oudalan	40 000			500	450	300	89	
	Seno	37 125	77 500	663	450	450	408	83	172
	Moyenne	37 700	77 500	663	460	450	381	84	172
Sud-Ouest	Noumbiel	38 333	51 250	600	288	269	175	143	191
	Poni	24 313	57 500	550	425	475	200	51	121
	Moyenne	30 321	55 417	571	356	372	190	82	149
Burkina Faso	Moyenne	29 789	60 444	593	359	324	296	92	186

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



Le tableau 2 détaille l'évolution des prix des caprins sur les marchés suivis. Pour la période de février-mars 2025, le prix moyen national du caprin a enregistré une hausse de +8% par rapport à la période précédente (décembre 2024-janvier 2025). Cette augmentation atteint +29% comparé à la même période de l'année précédente. 7

Une hausse significative de plus de 100% est particulièrement visible dans la région de l'Est (+122%). Toutes les régions ont enregistré une hausse des prix par rapport à la période précédente, à l'exception du Plateau Central où une légère baisse de -4% est observée.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	24 583	23 288	+6		
Centre-Nord	30 000				
Centre-Sud	30 917	28 833	+7		
Est	50 000	29 021	+72	22 500	+122
Hauts-Bassins	29 703	22 719	+31		
Plateau Central	23 750	24 750	-4	20 000	+19
Sahel	37 700	33 563	+12	31 000	+22
Sud-Ouest	30 321	26 429	+15		
Burkina Faso	29 789	27 688	+8	23 175	+29

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

L'évolution des prix des ovins est présentée dans le tableau 3. Globalement, une hausse de +11% a été enregistrée entre février-mars 2025 et la période précédente.

Comparé à la même période de l'année 2024, le prix moyen national des ovins a augmenté de 26%. Seule la région du Plateau Central a fait exception en affichant une baisse significative de -15% par rapport à la période précédente et -23% par rapport à l'année dernière. La région du Sahel se distingue par une augmentation très marquée (+82% par rapport à la période précédente et +53% par rapport à l'année dernière).

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/tête)	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	61 458	56 042	+10		
Centre-Nord	60 000				
Centre-Sud	45 917	51 500	-11		
Est	68 750	82 500	-17	52 500	+31
Hauts-Bassins	64 844	54 625	+19		
Plateau Central	45 938	54 000	-15	60 000	-23
Sahel	77 500	42 500	+82	50 500	+53
Sud-Ouest	55 417	46 667	+19		
Burkina Faso	60 444	54 609	+11	47 875	+26

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L



Le tableau 3 rend compte de l'évolution des prix national du riz. Le prix moyen a augmenté de +2% par rapport à la période précédente (décembre 2024-janvier 2025) et de +6% comparé à la même période l'année dernière.

Cette hausse est particulièrement prononcée dans la région de l'Est et du Plateau central (respectivement +38% et +18% par rapport à février-mars 2024). Ces variations s'expliquent également par un contexte sécuritaire limitant l'accessibilité à certaines zones et par les dynamiques habituelles d'offre et de demande du marché.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/kg)	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	585	581	+1		
Centre-Sud	567	554	+2		
Est	800	800	0	580	+38
Hauts-Bassins	543	538	+1		
Plateau Central	588	580	+1	500	+18
Sahel	663	642	+3	661	+0
Sud-Ouest	571	530	+8		
Burkina Faso	593	578	+2	559	+6

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 4 illustre l'évolution du prix du mil. Une hausse significative du prix moyen national (+25% par rapport à février-mars 2024 contre +0% par rapport à la période précédente) est observée sur l'ensemble des sites de surveillance pastorale.

Touchant toutes les régions, cette augmentation généralisée peut être interprétée comme signe de la période de soudure précoce. Les régions de l'Est et le Plateau Central enregistrent les augmentations les plus fortes par rapport à l'année précédente (+39% et +43% respectivement).

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/kg)	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	381	375	+2		
Centre-Nord	300				
Centre-Sud	275	281	-2		
Est	521	354	+47	375	+39
Hauts-Bassins	295	294	+0		
Plateau Central	285	287	-1	200	+43
Sahel	460	430	+7	368	+25
Sud-Ouest	356	403	-12		
Burkina Faso	359	358	+0	288	+25

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

L'évolution du prix du sorgho sur les marchés est détaillée dans le tableau 6. Pour la période considérée, le prix moyen national du sorgho a connu une hausse significative de +7% par rapport à la période précédente et de 27% en moyenne par rapport à la même période de l'année dernière.



Cette situation s'explique principalement par un manque de céréales sur les marchés. Les régions du Sahel et de l'Est sont les plus caractéristiques de cette hausse par rapport à la période précédente (+28% et +35% respectivement).

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/kg)	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	335	332	+1		
Centre-Nord	250				
Centre-Sud	246	271	-9		
Est	425	314	+35	332	+28
Hauts-Bassins	221	234	-6		
Plateau Central	249	221	+13	200	+24
Sahel	450	353	+28	308	+46
Sud-Ouest	372	319	+17		
Burkina Faso	324	304	+7	256	+27

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 7 présente l'évolution du prix de l'aliment pour bétail. Contrairement aux céréales, une baisse du prix moyen national de -5% est enregistrée par rapport à la période précédente (décembre 2024-janvier 2025). Comparé à la même période l'année dernière, cette baisse atteint -16%. De plus, des disparités régionales sont visibles avec des baisses significatives dans la région des Cascades (-20% par rapport à la période précédente) et l'Est (-42% par rapport à l'année dernière).

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Février-Mars 2025 (FCFA/kg)	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	318	396	-20		
Centre-Nord	300				
Centre-Sud	368	330	+11		
Est	260	275	-5	450	-42
Hauts-Bassins	258	264	-2		
Plateau Central	335	293	+14	300	+12
Sahel	381	334	+14	389	-2
Sud-Ouest	190	220	-14		
Burkina Faso	296	311	-5	352	-16

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 8 fournit une vue d'ensemble des termes de l'échange (caprin mâle contre sorgho) sur les différents marchés suivis au cours de la période février-mars 2025.

Une faible amélioration est observée dans la majorité des régions par rapport à la période précédente (le Burkina Faso enregistre une hausse de +1%). Les termes de l'échange demeurent donc globalement défavorables du point de vue des éleveuses et éleveurs. Néanmoins, des hausses importantes sont notées dans les Hauts-Bassins (+38%) et l'Est (+27%) par rapport à la période précédente.



Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Février-Mars 2025 (kg/tête)	Déc. 2024 -Jan. 2025 (kg/tête)	Variation (%)	Février-Mars 2024 (kg/tête)	Variation (%)
Cascades	73	70	+5		
Centre-Nord	120				
Centre-Sud	126	106	+18		
Est	118	92	+27	68	+73
Hauts-Bassins	134	97	+38		
Plateau Central	95	112	-15	100	-5
Sahel	84	95	-12	101	-17
Sahel	82	83	-2		
Burkina Faso	92	91	+1	90	+2

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

La figure 20 présente l'état des termes de l'échange sur les marchés. Cette carte confirme visuellement que les termes de l'échange caprin contre sorgho sont globalement défavorables à très défavorables pour les éleveurs et éleveuses dans une grande partie du Burkina Faso pour la période de février-mars 2025 (62,5% des sites suivis), avec des poches d'amélioration ou de normalité mais aussi des zones de forte vulnérabilité. Les régions de l'Est, une partie du Sahel (Nord et Oudalan), et des zones du Sud-Ouest et des Cascades, semblent particulièrement impactées.

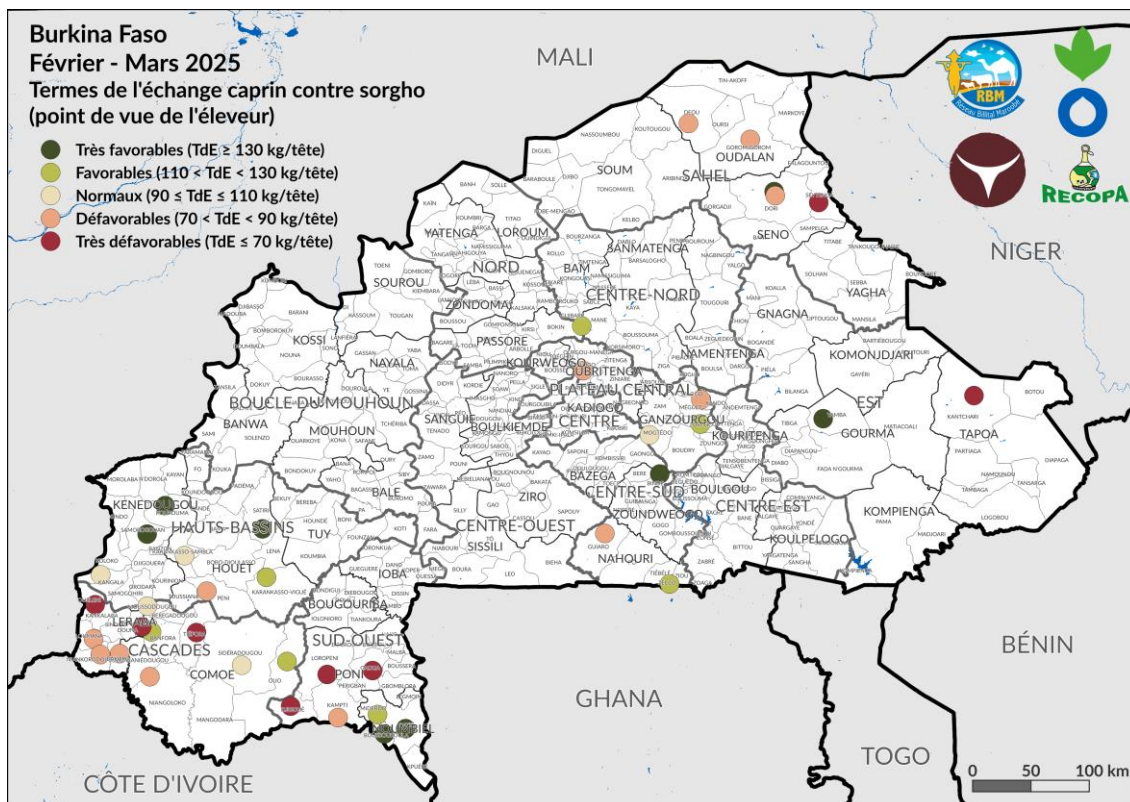


Figure 20 – Termes de l'échange caprin contre sorgho pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



CONCLUSION

La situation pastorale au Burkina Faso, de février à mars 2025, demeure préoccupante et complexe.

Les analyses des données terrains et satellitaires font état d'une période marquée par une dégradation des ressources fourragères et hydriques, coïncidant avec la période de soudure pastorale où la disponibilité est faible à moyenne sur de nombreux sites.

La soudure définit une période de l'année où les stocks de céréales des récoltes précédentes sont épuisés, et les prix des denrées alimentaires atteignent leur pic, impactant au premier plan les populations vivant de l'agriculture vivrière, telles que les communautés agro-pastorales.

Or cette fragilité est aggravée par un contexte sécuritaire persistant qui restreint la mobilité du bétail, générant des déplacements forcés et précoces vers des zones plus sécurisées ou les pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana. Ceci peut également exacerber tensions sociales et économiques autour de l'accès aux ressources.

Ces pressions combinées se reflètent dans les dynamiques de marché. Malgré une stabilisation des prix des céréales due à des mesures nationales, ce bulletin fait état d'une hausse générale des prix des denrées et du bétail, avec un impact négatif direct sur l'état corporel (embonpoint) des animaux dans plusieurs zones du pays. En conséquence, les termes de l'échange continuent d'être globalement défavorables aux éleveurs. Cela fragilise d'autant plus leurs résiliences économique et climatique.

Malgré ce tableau inquiétant, l'État burkinabè et ses partenaires continuent de déployer des efforts significatifs pour renforcer la résilience des acteurs agropasteurs par des initiatives de production fourragère dans différentes zones

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- Accès à l'aliment bétail : Faciliter la mise à disposition et l'accès à des aliments pour bétail de qualité et à des prix abordables, en particulier durant les périodes de soudure et dans les zones affectées par la dégradation des ressources (fourrages et eaux).
- Renforcement des capacités de résilience des communautés face aux contextes économiques, environnementaux et sécuritaires : Appuyer et former les communautés ainsi que les organisations pastorales sur les bonnes pratiques de gestion des troupeaux, la diversification des revenus, et la gestion durable des ressources.
- Suivi renforcé des ressources pastorales et des marchés : Poursuivre et intensifier le suivi régulier de la disponibilité des pâturages, des points d'eau, et de l'évolution des prix sur les marchés à bétail et céréaliers pour une meilleure anticipation des tensions localisées et prévisibles pour atténuer l'impact sur les communautés.
- Orientation et sécurisation des déplacements du cheptel et des éleveurs : Orienter les éleveurs et éleveuses vers les zones pastorales accessibles et sécurisées. Ceci passe notamment par la promotion et la sécurisation des couloirs de transhumance ; ou encore le renforcement la facilitation et la sensibilisation à détenir les documents administratifs (CIT) nécessaires.



INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) – c.ouattara@rbm-ctr.org
- COULIBALY Lessi Bienvenu (RBM – Burkina Faso) - coulbi28@gmail.com
- MAIGA Boubacar (RECOPA) – mababacar_ahy@yahoo.fr
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LAVAUD Eve-Marie (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'agence belge de développement ENABEL et de l'Agence Française de Développement AFD.



En partenariat
avec

